

ALLOCATION POUR LA MOBILITE ETUDIANTE ERASMUS+ 2021-2022

Le montant final de la bourse sera déterminé par l'ICP à partir de l'intervalle fixé par l'agence Erasmus+ France (cf. tableau ci-dessous) en fonction de la destination et de la durée du séjour, sur la base des critères établis par la Direction des Relations Internationales.

GROUPE	PAYS DE DESTINATION	MOBILITE D'ETUDES (montants sur une base mensuelle)
G1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	Entre 270 € et 370 €
G2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	Entre 220 € et 320 €
G3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie	Entre 170 € et 270 €